Genève, Suisse

endmalaria.org



Genève, le 12 juin 2020

DÉCISIONS PRISES À LA 14^e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARTENARIAT RBM TENU LES 7 ET 8 MAI 2020

RBM/B15/2020/DP01 - Adoption de l'ordre du jour

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve l'ordre du jour RBM/B15/2020/DP01 de la 15^e réunion du conseil.

RBM/B15/2020/DP02 - Revue des conditions d'hébergement

Le conseil d'administration du Partenariat RBM reconnaît que l'UNOPS a bien répondu à ses commentaires remis en janvier 2020 sur l'instruction organisationnelle de l'UNOPS concernant les conditions d'hébergement. Le conseil d'administration de RBM prend la mesure de l'esprit de partenariat dans lequel cet avis a été accueilli jusqu'ici et s'attend à ce que les problèmes restant à résoudre soient gérés de façon aussi coopérative.

Dans ce contexte et à des fins de diligence raisonnable et de gestion des risques, le conseil d'administration de RBM :

- Charge le Secrétariat et le Directeur général de RBM de poursuivre le dialogue avec l'UNOPS pour résoudre les problèmes en souffrance communiqués dans la mise à jour de l'UNOPS du cadre d'engagement de l'hébergement de l'UNOPS.
- Demande au Secrétariat et au Directeur général de RBM, sous la direction et avec l'appui du sous-groupe d'hébergement du conseil, d'élaborer et de mener une revue des conditions d'hébergement. Cette revue doit permettre d'évaluer les avantages et les inconvénients des différentes options d'hébergement qui s'offrent au Partenariat. Elle doit s'inspirer directement des revues des conditions d'hébergement menées par d'autres organisations hébergées par l'UNOPS.
- Cette revue des conditions d'hébergement doit être menée et présentée au conseil d'administration de RBM avant sa réunion de novembre 2020.

Signature:

Prof. Maha Barakat Présidente du conseil d'administration **M. Simon Bland** Vice-président du conseil

d'administration

Organisme hôte

